

le jeudi 12 avril 2012

Assemblée générale statutaire du 20 avril 2012

L'Assemblée générale statutaire de l'hiver se tiendra le 20 avril 2012 au local 3110 du pavillon Charles-De Koninck. Cette Assemblée est d'une grande importance. Nous procéderons d'abord aux élections annuelles puis nous ferons le point sur l'avancement des négociations. L'ordre du jour de cette Assemblée est disponible [ICI](#), et vous trouverez [ICI](#) la transcription des fiches de candidatures des personnes candidates aux différents postes électifs.

● **Négociation**

Les rencontres de négociation avec les représentants de l'Employeur ont eu lieu les 27 mars et 5 avril. Les discussions, qui s'inscrivent dans le processus de réécriture de notre convention collective, ont porté sur les chapitres suivants : Perfectionnement, Comité de sages, Plaintes et mesures disciplinaires ainsi que Procédure de règlement des mécontentes et des griefs et recours à l'arbitrage. Le climat de travail demeure constructif, mais toute modification aux articles exige une attention minutieuse et l'examen vigilant de l'ensemble de leurs implications pratiques. Les congés parentaux sont à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de négociation.

● **Comité des relations du travail**

Inscription annuelle : date limite le 15 avril 2012

Nous vous rappelons que la période d'inscription annuelle est en cours pour l'année universitaire 2012-2013. Nous avons toujours eu l'habitude de vous dire : « Pas d'inscription annuelle, pas de cours ». En effet, l'oubli de s'inscrire fait en sorte que le nom de la personne n'apparaît pas sur la liste de disponibilité et, en conséquence, l'unité n'a aucune obligation envers cette personne chargée de cours. Celle-ci ne pourra donc recevoir une attribution de cours qu'en recrutement, au moment où tous les autres chargés de cours du département auront été servis. Prenez note aussi que vous devez vous inscrire dans chacune des unités à laquelle vous appartenez, s'il y a lieu. Vous devez le faire **au plus tard le 15 avril 2012, à minuit**.

Consignes pour la reprise des activités d'enseignement

Nous tenons à rappeler aux chargées et chargés de cours à forfait que toutes les prestations d'enseignement effectuées hors des horaires convenus dans votre contrat doivent être rémunérées au taux de l'enseignement. Cela est valable

également en cas de dépassement de la session, soit après le 27 avril. Vous devez soumettre votre plan de rattrapage à votre direction d'unité et exiger un contrat pour pouvoir effectuer cette tâche.

Pour les chargées et chargés d'enseignement la situation peut varier selon les cas. Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à prendre contact avec votre syndicat : les agentes et l'agent de relation du travail vous aideront à résoudre vos problèmes.

Il est très important pour notre corps d'emploi de faire correctement appliquer notre convention collective, surtout dans une période où nous en négocions le renouvellement.

Centre de harcèlement

Le Syndicat a fait parvenir à M. Michel Beauchamp, vice-recteur aux ressources humaines, une lettre dénonçant une situation qui dure depuis plus de trois mois au Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement (CPIMH). En effet, depuis décembre 2011, le directeur du CIMH, est absent, et pour exercer ses fonctions, importantes et complexes, le Centre ne peut compter que sur une personne suppléante à temps partiel, soit une journée par semaine... Il va s'en dire que cette situation, qui devait n'être que temporaire, cause de multiples inconvénients. Nous voulons qu'elle cesse.

Cours hybrides à la Direction générale de la formation continue

Vous trouverez [ICI](#) une lettre que notre président, M. Puma Freytag, a fait parvenir à M. Bernard Garnier, vice-recteur aux études et aux activités internationales, concernant l'abandon de l'approche transformationnelle pour le passage en mode hybride d'un nombre important de cours.

Droit d'auteur

« Après de multiples tentatives de réformes, une nouvelle loi sur le droit d'auteur (C-11) sera bientôt adoptée par le gouvernement fédéral. Au Québec, on a entendu les nombreux cris du cœur des artistes, des écrivains et des éditeurs qui craignent un recul du droit d'auteur et une baisse des redevances versées aux créateurs. Bien que ce projet de loi contienne plusieurs nouveautés visant l'éducation, le milieu de l'éducation s'est encore très peu exprimé jusqu'à maintenant. Comme enseignantes et enseignants, à quelles transformations devons-nous nous attendre? » Pour le savoir, lire l'article du Comité école et société de la FNEEQ-CSN [ICI](#).

CECI N'EST PAS UN CONCOURS

Vous avez un projet? Nous avons les moyens!

À titre de chargée ou chargé de cours, vous avez droit au perfectionnement. Un budget annuel de plus de 415 000 \$ y est d'ailleurs alloué.

Pour un perfectionnement de courte durée (moins de 21 jours), vous avez droit à 2 000 \$ par année financière (entre le 1^{er} mai et le 30 avril de l'année suivante), et les demandes sont admissibles en tout temps. Le formulaire de demande est disponible [ICI](#).

Pour un perfectionnement de longue durée, la convention prévoit que vous devez faire parvenir votre projet au Vice-rectorat avant le 15 avril 2012 pour les sessions d'été et d'automne (réalisation du projet entre le 1^{er} juin et le 30 août ou entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2012). Exceptionnellement cette année, vu que le 15 avril correspond à un dimanche, vous avez jusqu'au **lundi 16 avril 2012, à 17 h AU PLUS TARD**, pour transmettre votre dossier au Vice-Rectorat. Le formulaire de demande est disponible [ICI](#).

- **Vie syndicale**

Lunch Info-négo du SCCCUL du 11 mai 2012

Quel est l'état présent de la négociation? Quels sont les principaux dossiers dont s'occupe notre Syndicat? Vous pouvez en savoir plus et échanger sur ces questions en participant à la rencontre qui aura lieu le vendredi 11 mai de 11 h 30 à 13 h 30 au local 3464 du pavillon Alphonse-Desjardins.

Lunch Info-négo du SCCCUL des 28 mars et 4 avril 2012

Le 28 mars au pavillon J.-A.-De Sève ([photo](#)) et le 4 avril au pavillon Charles-De Koninck ([photo](#)) ont eu lieu deux «lunch Info-négo» avec des chargées et chargés de cours. Lors de ces «Lunch Info-négo du SCCCUL», les membres du comité de négociation, des membres du conseil exécutif et des agents du comité des relations du travail ont discuté de l'état présent de la négociation, des ratés de l'implantation du nouveau système de gestion *PeopleSoft RH* et des effets actuels de la grève étudiante. Ces rencontres ont été fructueuses : elles ont permis aux chargés de cours de dialoguer autour des points cruciaux de la négociation, de communiquer leurs préoccupations sur les soubresauts informatiques et leurs conséquences indésirables, et d'émettre leurs avis au sujet de nombreux problèmes concrets : aide pédagogique, charge de travail, retards de la paie, etc.

Équipe de « commando »

Nous sommes à la recherche de militants chargés de cours pour former une équipe «commando» afin d'accroître la visibilité de notre syndicat sur le campus. Si vous aimez bouger et avez un peu de temps à consacrer à votre syndicat, nous allons faire des actions de courte durée (pas plus d'une heure) pour venir en appui à notre comité de négociation. Par exemple, il y aura distribution de tracts d'information syndicale auprès des chargés de cours dans la semaine du 16 avril en prévision de l'Assemblée générale du 20 avril 2012.

Opération « dossard »

Pendant la semaine du 16 avril, l'équipe info-mob du SCCCUL, vêtue de dossards verts, fera la distribution de tracts d'information syndicale et de biscuits chinois auprès des chargés de cours dans les principaux pavillons du campus. Cette activité de mobilisation servira à rappeler que nous sommes en négociation et qu'une importante assemblée générale électorale se tiendra le vendredi 20 avril au local 3110 du pavillon Charles-De Koninck à compter de 14 h.

● **Intersyndicale**

Le 22 avril 2012, soulignez le Jour de la Terre !

Un grand rassemblement aura lieu à Montréal le 22 avril, Jour de la Terre. L'appel est lancé « aux hommes, femmes et enfants de bonne volonté qui ont à cœur la défense du bien commun, le partage de la richesse, les droits de tous les citoyens et le respect de l'environnement ». L'objectif est de rassembler le plus de Québécois et Québécoises lors du 22 avril prochain, pour exprimer une solidarité nationale pour le Bien commun! Le 22 avril 2012 à 14 h, on se fait un printemps!

Pour tout savoir sur le Jour de la Terre et la grande manifestation, visitez la page Facebook de l'évènement : <https://www.facebook.com/22avril2012> ou le site Internet <http://22avril.org/>

Et, surtout, confirmez votre présence à l'évènement sur Facebook : <https://www.facebook.com/events/365203790171108/>

Pour un Printemps québécois! Le 14 avril 2012

Coupures dans les programmes sociaux, baisses d'impôts aux entreprises, dépenses militaires records, recul des droits des femmes, mises à pied massives, inaction devant les fermetures d'usines, hausse du seuil de la retraite à 67 ans, hausse des frais de scolarité, imposition de la taxe santé, augmentation prévue en 2013 des tarifs d'Hydro-Québec... Neuf ans, jour pour jour, après l'élection du gouvernement libéral. Manifestation populaire le [samedi 14 avril](#) au Parc Jeanne-Mance à Montréal dès 13 h.

L'Équipe du SCCCUL



[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)